



**Merci de compléter ce bulletin et de l'adresser à :**  
**Fondation Avenir du Patrimoine à Paris – 10 rue du Cloître Notre-Dame – 75004 Paris**

### COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Dénomination de l'entreprise : .....

Forme juridique : ..... SIREN : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : ..... Email : .....

### FAIRE UN DON

**Montant du don** .....

#### Je règle mon don

- Par chèque à l'ordre de « FAPP – St Martin des Champs »
- Par carte bancaire : <https://aidez.fondationavenirpatrimoineparis.fr/fapp-saint-martin-des-champs>
- Par virement depuis la France : merci de bien vouloir prendre contact avec nous

**Nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal dans les meilleurs délais**

### LA RÉDUCTION FISCALE

**Impôt sur les sociétés (IS) :** La Loi Aillagon de 2003 sur le mécénat d'entreprise vous permet de déduire 60% du montant de votre don de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe ou dans la limite de 20.000 €.

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don, à l'émission de votre reçu fiscal et à la gestion de notre lien avec vous (réponse à vos demandes, envoi d'informations et de sollicitations). Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la Loi Informatique du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement des données, d'opposition et limitation de leur traitement sur simple demande écrite à **Fondation Avenir du Patrimoine à Paris – 10, rue du Cloître Notre-Dame – 75004 Paris** ou [info@fondationavenirpatrimoineparis.fr](mailto:info@fondationavenirpatrimoineparis.fr).